

## Séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2009

Tous les conseillers présents sauf Jean-Pierre BLONDEAU et Evelyne AVIET, excusés

**Carrière vers Fay (ex Favier).** Sur invitation de M. le Maire, M. Christophe Rabier, gérant du Groupe Rabier, propriétaire de *Guinet Derriaz Industries* présente au Conseil Municipal son avant-projet d'extension et de renouvellement d'exploitation de carrière. Monsieur Rabier rappelle que l'autorisation d'exploiter ce site se termine au 14 septembre 2009 ; il présente sa société, argumente les raisons de sa demande et fait part des contraintes administratives et réglementaires pour présenter un tel dossier. Il fait part d'un besoin d'extraction de roche marbrière en raison de la demande et précise que les matériaux de découverte seront concassés au fur et à mesure sur le site. Il souhaite déposer une demande pour une surface d'environ 50 000 m<sup>2</sup> et pour une durée de 30 ans. La commune, propriétaire d'une partie des terrains concernés par l'extension doit émettre un avis avant le dépôt de ce dossier. Le conseil émet un avis favorable pour que le groupe Rabier dépose un dossier de prorogation d'exploitation de carrière sur le site actuel « *Vers Fay* » mais indique que la zone d'exploitation pourrait représenter une surface jusqu'à 40 000 m<sup>2</sup> et sera limitée, vers l'ouest, en bordure des parcelles actuellement utilisées par l'agriculture.

### Point sur les projets 2009

**Monument aux Morts.** Les travaux de réfection devront être réalisés cette année, le montant du devis s'élève à 7 400 €. Une subvention de 1 600 € a déjà été accordée par l'Office National des Anciens Combattants, mais la réponse du Souvenir Français est toujours attendue.

**Cimetière.** L'aménagement de l'emplacement dédié aux soldats morts pour la France est prévu pour un montant de 2 930 €, l'Etat a accordé une aide de 879 € et le Souvenir Français n'a pas encore donné de réponse à la demande de subvention.

**Bibliothèque municipale et archives communales.** De nouveaux devis seront demandés pour établir des demandes de subvention auprès de l'Etat et du Département.

**Entretien bâtiments.** Divers travaux doivent être envisagés : une fuite est constatée à la cuve de fuel du bâtiment mairie/école, et la porte du poids public doit être changée.

**Cœur de Village.** L'aménagement de la portion fromagerie / abribus est souhaité. L'étude réalisée au cours du mandat précédent estimait le coût de cette tranche à 160 000 € ; il convient que la réfection de la conduite d'eau potable soit préalablement réalisée par le syndicat et que la commune commence à prévoir, techniquement et financièrement, une programmation de travaux dans la foulée, en coordination avec le service des routes du Département.

**Urbanisme.** La première question de l'ordre du jour ayant mobilisé plus de temps que prévu, et certains conseillers étant absents, M. le Maire propose de reporter cette question à la prochaine séance.

**Tarifs salle de fêtes.** Sur proposition de l'adjoint chargé de la gestion de la salle des fêtes, une réévaluation des tarifs est décidée, à effet au 1<sup>er</sup> mars 2009 :

	Réunion	1 jour	2 jours
<b>Association de la Communauté de Communes</b>	24 €	42 €	68 €
<b>Particulier de Drom</b>	40 €	94 €	148 €
<b>Autre</b>	64€	160 €	244 €

### QUESTIONS DIVERSES

**Zonage.** Le Maire rappelle que l'enquête publique relative au schéma directeur d'assainissement a été organisée du 18 novembre au 18 décembre 2008. Il présente et commente le rapport remis par le commissaire enquêteur ; vu ses conclusions, le Conseil décide d'approuver le zonage d'assainissement tel que présenté.

**Finances.** Le Maire explique au Conseil la corrélation entre le taux des taxes locales et certaines dotations de fonctionnement allouées par l'Etat ; il rappelle l'érosion de ces dotations pour la commune et le principe adopté depuis plusieurs années en matière de fiscalité locale, visant à réajuster progressivement les taux de Drom par rapport aux communes de même catégorie. Le conseil mandate la commission finances pour étudier un réajustement des taux de l'ordre de 3 % et proposer un budget 2009 dans ce sens.

**Syndicat des collèges.** L'adjointe déléguée au syndicat (au nom de la communauté de communes) expose que des discussions sont en cours au sujet du financement de l'utilisation des équipements sportifs utilisés par les collégiens, suite à la mise en service du gymnase de Ceyzériat.

**Pompiers.** Le corps de Sapeurs Pompiers est désormais rattaché au Centre de Secours du Suran, dont les locaux sont basés à Bohas. Le caporal Martine Vicard a demandé à cesser ses fonctions et Benoît Chetcuti se porte candidat pour intégrer la compagnie.

**Prochaine réunion.** Il est noté le vendredi 13 mars 2009 à 20 H 30, mais cette date est susceptible d'être modifiée.